

Résumé

Une grande partie des adolescents et jeunes adultes entre 15 et 20 ans effectuent une formation professionnelle. Selon les estimations actuelles, la consommation d'alcool et de tabac en premier lieu, mais aussi l'usage du cannabis, sont fréquents dans ce groupe d'âge. L'apprentissage est donc un moment idéal pour la prévention et la détection précoce de la consommation problématique de substances. Cependant, le groupe des personnes en formation professionnelle ne semble pas être une priorité en matière de prévention. L'objectif de ce projet est de sonder les besoins et demandes en prévention des addictions chez les apprentis des petites et moyennes entreprises (PME), afin de développer le cas échéant des offres spécifiques.

Mise en œuvre

Le projet est divisé en quatre sous-projets:

1. Identification des offres existantes
2. Enquête qualitative auprès des prestataires de prévention² dans le but d'évaluer les offres existantes et d'identifier les lacunes éventuelles
3. Enquête qualitative auprès des petites et moyennes entreprises (PME) formatrices sur l'évaluation des besoins et demandes en matière d'offres de prévention des addictions
4. Rencontre nationale d'expert-e-s en prévention pour discuter des possibilités futures de mesures à développer en matière de prévention des addictions pour les apprentis

Résultats

Il existe en Suisse différentes offres de prévention des addictions en entreprise ; toutefois, il n'est parfois pas si clair de déterminer si elles s'adressent spécifiquement aux apprentis et dans quelle mesure elles sont utilisées. L'enquête auprès des prestataires de prévention a montré que les offres de prévention des addictions en entreprises existantes sont en majorité trop chronophages et à trop « haut seuil d'accès », en particulier pour les micro entreprises. Généralement, les actions de prévention des addictions en entreprise ne se développent que dans très peu de PME. Pour répondre de manière plus adéquate aux besoins des PME de mieux, une collaboration plus étroite entre les écoles professionnelles et les entreprises de formation est préconisée par les prestataires de prévention. En outre, il est recommandé d'intégrer la promotion de la santé et les thèmes de prévention dans le concept de formation des écoles professionnelles ainsi que de soutenir les responsables de formation dans leur fonction d'encadrement et de conseil. De plus, s'ils sont confrontés à des problèmes, les responsables de formation doivent avoir un accès aisé aux listes d'adresses des institutions cantonales spécialisées dans les addictions ; ils doivent aussi pouvoir s'informer facilement sur les « bonnes pratiques ». Pour répondre à ces besoins, un kit composé de flyers, de check-lists et d'exemples de règles et chartes relatifs à la consommation de substances psychoactives doit leur être mis à disposition au travers d'un site internet, qui semble être l'outil le plus adéquat pour rendre une telle offre facilement accessible.

On constate en conclusion qu'aucun besoin essentiel pour de nouvelles offres n'existe ; au contraire, il est avant tout nécessaire de mieux faire connaître celles existant actuellement et de les adapter si nécessaire aux besoins.

² Organisations proposant des offres de prévention des addictions.